

20 juin 2020 -10:31

Appartient à Conseil des ministres du 19 juin 2020

## Prolongation du soutien à l'aide alimentaire pour les publics cibles des CPAS

Sur proposition du ministre de l'Intégration sociale Denis Ducarme, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prolongeant le soutien aux mesures d'urgence en matière d'aides alimentaires et de matériel d'hygiène à destination des publics cibles des centres publics d'action sociale.

Le projet concerne l'octroi d'un subside aux CPAS d'un montant de 3 millions d'euros en vue de soutenir leurs initiatives en matière de participation et d'activation sociale de leurs usagers dans le cadre de l'accès aux denrées alimentaires et aux produits d'hygiène de base.

Un premier subside d'un montant de 3 millions d'euros a été octroyé aux CPAS afin de soutenir financièrement les bénéficiaires qui n'auraient plus accès aux banques alimentaires. Le second subside, qui fait l'objet du présent projet d'arrêté royal, vient renforcer cette première aide d'urgence notamment pour apporter une aide complémentaire aux colis distribués par les organisations de terrain.

Ce soutien permet de répondre à la demande du GEES de soutenir l'achat de denrées alimentaires par des moyens complémentaires aux colis alimentaires, tels que les chèques alimentaires, les bons ou d'autres initiatives d'aide alimentaire. Par ailleurs, le subside permet d'acheter du matériel d'hygiène (gants, savon, gel, masques...) notamment pour des publics particulièrement fragilisés qui n'ont pas accès au matériel permettant une protection contre le Covid-19. La durée de subventionnement court jusqu'au 31 décembre 2020.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale, chargé des Grandes villes  
Avenue de la Toison d'Or 87 bte 1  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 250 03 03  
<https://ducarme.belgium.be>

Mathilde Vandenhoeke  
Attachée de presse - porte-parole  
+32 2 541 63 67  
+32 478 70 09 92  
[mathilde.vandenhoeke@ducarme.fgov.be](mailto:mathilde.vandenhoeke@ducarme.fgov.be)